

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 27.03.2023 / 04

LUNDI 27 MARS 2023 à 18 HEURES 30

**SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT**

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 42
Nombre de pouvoirs : 7
Absents sans pouvoirs : 20
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 27 MARS, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mr Arnaud JERU, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mme Stéphanie MARTIN, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Edwige HAYS.
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Denis LE GOUT.
- Mme Virginie LAURO, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME.
- Mme Jeannine LECLERC, pouvoir à Mme Stéphanie MARTIN.
- Mme Christine MOTTÉ, pouvoir à Mme Sylvaine HOULLEMARE.
- Mme Estelle PLANCHON, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER.
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mme Chantal POUCHARD.
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE.
- Mr Philippe SOETAERT.

Absents :

- Mr Daniel ANTOINE.
- Mme Virginie BARRIERE.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Thibault ECALARD.
- Mr Jérôme EDON.
- Mr Fabrice FOUCHET.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mr Mickaël LAFOSSE.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Didier LALLIER est désigné secrétaire de séance.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 DES BUDGETS ANNEXES DE LA MARPA ET DES LOTISSEMENTS DE LA COMMUNE DE LIVAROT – PAYS D'AUGE

Les élus auront à approuver les comptes administratifs des budgets annexes de la MARPA et des Lotissements Livarot, Auquainville et Fervaques de l'exercice 2022 de la Commune de Livarot – Pays d'Auge. (Monsieur LEGOUVERNEUR sortira pour l'approbation du Compte Administratif et c'est *Madame SEGUIN*, doyenne d'âge, qui prendra la présidence ; en cas d'absence, elle sera remplacée par celui ou celle qui suit).

LIVAROT – QUARTIER DE LA GARE

Pour la section de fonctionnement :	Dépenses	1 115 645,94 €
	Recettes	1 780 084,40 €
		Excédent de 664 438,46 €

Pour la section d'investissement :	Dépenses	1 992 944,27 €
	Recettes	1 083 251,81 €
		Déficit de 909 692,46 €

AUQUAINVILLE

Pour la section de fonctionnement :	Dépenses	419 727,55 €
	Recettes	672 130,75 €
		Excédent de 252 403,20 €

Pour la section d'investissement :	Dépenses	653 750,52 €
	Recettes	418 121,60 €
		Déficit de 235 628,92 €

FERVAQUES

Pour la section de fonctionnement :	Dépenses	357 891,37 €
	Recettes	544 339,54 €
		Excédent de 186 448,17 €

Pour la section d'investissement :	Dépenses	473 840,92 €
	Recettes	352 276,61 €
		Déficit de 121 564,31 €

MARPA DE FERVAQUES

Pour la section de fonctionnement :	Dépenses	495 030,51 €
	Recettes	461 092,26 €
		Déficit de 33 938,25 €

Pour la section d'investissement :	Dépenses	125 689,97 €
	Recettes	66 975,71 €
		Déficit de 58 714,26 €

Après la sortie de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire de Livarot-Pays d'Auge, Monsieur François GILAS, doyen d'âge, prend la présidence et procède au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2022 des budgets annexes de la MARPA et des lotissements de la Commune de Livarot-Pays d'Auge.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 27 mars 2023.



Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20230327-2023-04-05-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2023